POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

TISTING PRIX DES ABONNEMENTS : MI Un an, Saumur. . , 18 ir. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — . . . 10 » — 13 » Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. - Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Chronique Politique. ob 80

On mande de Copenhague, le 31 décem-

L'arrivée de M. de Plessen, ambassadeur du

Danemark à Saint-Pétersbourg, se rattache à

une crise ministérielle. Le roi voudrait se sé-

parer des membres libéraux du cabinet, MM.

Bluhme, ministre des affaires étrangères, et

David, ministre des finances. Un nouveau ca-

binet serait formé sous la présidence de M. de

Les lettres de Naples, du 28, disent que

le grand duc héritier de Russie était attendu,

le 18 janvier. Le prince Humbert préparait

une revue de cent bataillons de la garde natio-

La Gazette de Turin rappelle que, lorsque

La Gala et ses complices furent livrés aux au-

torités italiennes, le bruit se répandit que le

gouvernement français avait posé comme con-

dition de l'extradition, que ces individus ne

seraient pas exécutés. La Gazette de Turin

ajoute que cette condition fut acceptée par

Les avis de Rome portent que le pape, ré-

pondant aux félicitations du Sacré-Collège, à

l'occasion de la fête de Noël, a dit que le

triomphe de l'Église était assuré et que le jour

seulement était incertain. « Après avoir assisté

à ce triomphe, a ajouté le saint-père, je crierai

comme Siméon : Seigneur , laissez mourir

maintenant votre serviteur, sidmon andab na

l'ancien ministère. la estiblist 1908 98 , 93

Plessen.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste, 9 — 04 — — Omnibus 4 — 13 — soir, Express. 7 1 - 11 - Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit). 7 - 55 - Omnibus-Mixte.

Express. 5 - 47 - solr, Omnibus.

Pie IX a recu tous les membres du corps diplomatique individuellement, y compris le baron de Meyendorff. El soli sentil sentil

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Les journaux piémontistes, tant à Paris qu'à Turin, se sont livrés à toutes sortes de commentaires ridicules sur la visite faite par le cardinal d'Andréa au prince Humbert, à Naples. Ils ont été jusqu'à faire de ce cardinal le futur successeur de Pie IX. Le Mémorial diplomatique fait observer sur ce dernier point, qu'il n'y a presque pas d'exemple que l'un des candidats désignés d'avance pour le trône pontifical ait été définitivement élu par le Sacré-Collège. Il suffit de consulter à ce sujet l'ouvrage du cardinal Wiseman sur les quatre derniers papes. On se convaincra que le choix est tombé précisément sur les cardinaux qui s'y attendaient le moins. Du reste, le journal protestant le Temps, qui a fait le plus de bruit autour de la personne et des idées du cardinal d'Andréa, a reçu de ce personnage une lettre qui ne tardera sans doute pas à être publiée.

Les dernières nouvelles du Mexique que nous avons publiées faisaient prévoir l'attaque prochaine et simultanée de Mazatlan (port sur l'océan Pacifique) par la marine française et un corps de trois mille Mexicains.

ention and the course

Les lettres d'Acapulco annoncent que les navires français le d'Assas, la Victoire, et l'aviso le Lucifer, venu de Guayaquil, sont partis d'Acapulco pour Mazatlan, avec deux compagnies de tirailleurs. Janiv ab avisi

Quatre autres compagnies de tirailleurs de-

vaient rester à Acapulco pour défendre la ville contre les tentatives des Indiens Pintos.

Ces Indiens, ainsi nommés en raison des taches qui leur couvrent le corps, n'ont d'autre chef depuis longtemps que le vieil et féroce Alvarez, surnommé chez eux la Panthère du Sud. La richesse de ce chef, fruit de ses déprédations continuelles, et sa cruauté, lui ont créé sur ces populations une autorité sans bornes.

Les Pintos, qui infestent la campagne sous les ordres d'Herrera, lieutenant d'Alvarez, ont toujours beaucoup effrayé les habitants d'Acapulco et en dernier lieu avaient menacé de brûler la ville aussitôt après le départ des navires de guerre, dont la présence leur cause un grand effroi.

Mais tous les Français, les Américains, les Allemands, les Italiens et un bon nombre de Mexicains se sont organisés en milice pour soutenir les quatre compagnies de tirailleurs français, et la ville attendait avec sécurité les pirates. C'est un Français, M. Bourgoing, qui est le commandant de cette milice internationale.

M. le capitaine de frégate Cottin, commandant du Rhin, est mort à Acapulco où il a laissé de vifs regrets parmi nos nationaux.

A Costa Chica, les populations sont en pleine insurrection contre Alvarez; à Costa Grande, le même mouvement se produit. Alvarez, pour se procurer des soldats, des défenseurs malgré eux de « l'indépendance du Sud, » tend des piéges aux paysans dans les champs et les enrégimente; s'ils s'échappent, il fait tirer sur eux.

L'expédition française et mexicaine qui se

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 — Dans les faits divers 50
Dans toute autre partie du journal. 75

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM, GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris,

à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C'*, place de la Bourse, 8.

prépare vers le Sud mettra fin à cet état de choses et à ce féroce pouvoir. Elle trouvera les populations prêtes à l'accueillir comme une véritable armée de délivrance, aussitôt qu'elles seront affranchies de la frayeur que fait peser sur elles depuis tant d'années le sauvage chef dont la forteresse porte le nom dérisoire de hacienda de la Providencia.

Les nouvelles du Pérou et du Pacifique. transmises à Madrid par le dernier courrier. n'apprennent rien de nouveau. L'amiral Pinson a envoyé communication de la correspondance échangée entre le congrès américain et

Les Péruviens menacaient d'attaquer les vaisseaux espagnols des îles Chinchas, mais ils n'avaient pas les forces suffisantes.

On pense qu'à cette heure l'escadre de l'amiral Paréja doit être arrivée à Callao et que la question péruvienne doit toucher, par un moyen ou par un autre, à sa solution.

Une dépêche transmise par voie anglaise, complète les nouvelles qu'on vient de lire. D'après cette dépêche, le bâtiment-amiral espagnol aux îles Chinchas aurait coulé, et le congrès américain discutait la question de paix ou de guerre.

Un télégramme daté de Southampton, 30 décembre, annonce la mise en liberté du gouverneur de Tétouan, Hash-Hash, qui avait été incarcéré sur la demande du gouvernement français. C'est également à la sollicitation de ce même gouvernement que l'empereur du Maroc vient de le gracier.

PEULLERON.

LA DYNASTIE DES FOUCHARD.

(Suite.)

En ce moment se fit entendre le bruit de la porte de la maison ; quelqu'un venaît de rentrer. Mlle Chevert courut aussi vite qu'elle le pouvait vers le palier. Il : 105/2000 , el-sib 2007 , ell'assil au

- Marie! Marie! mon enfant! est-ce toi, mon enfant? s'écria-t-elle d'un ton de détresse.
- Non, c'est moi, répliqua sèchement Victoire.
- Et Marie? où est-elle? où est mon enfant? répétait Mlle Chevert en descendant l'escalier.

Victoire ne s'était pas arrêtée : Mile Chevert la suivit jusqu'à la cuisine. d. anam ind'hurejus avec

- Marie? Marie? où est-elle? Blushe; Milbros.
- Ma fine , vous devriez ben savoir qu'elle n'est pas ici tonjours, puisque c'est vous qui l'avez
- Oh! Dieu! je l'ai chassée! moi , j'ai chassé Marie, mon enfant! non! non! non!..... 1989 af asyed

La pauvre demoiselle s'appuya contre un billot sur lequel on bachait les viandes, se prit la tête

entre les mains et sanglota de tout son cœur. Point ne pensait désormais à prendre soin de sa dignité. Victoire eut pitié de sa vieille mattresse.

- Dame! dit-elle en se rapprochant, vous v'là dans la peine à c't'heure, fallait donc point la rudoyer c't'chère créature du bon Dieu.
- Ah! je ne lui ai presque rien dit. 1809 84 10 1815
- Quiens! vous croyez ça? je ne suis qu'une cuisinière, moi, eh ben, la première fois que vous m'avez entonné c't'antienne-là : « je vous chasse! » j'ai eu bonne envie de répondre : « Ainsi soit-il. »
 - Victoire, où est-elle mon enfant? 5 aous ildo I
 - Ca, faut-i vous le dire? anagga apog aismeb s
- Comment! s'il faut me le dire! Victoire, je vous en conjure, où est-elle? 8000 . 700008888000
- Bon, que lui voul'vous, mamzelle?
- Je veux la ravoir.
- Dame! voudra t-elle revenir ? on lui a dit dejà ben des sortes de choses pour la décider à c't'affaire-là; elle n'écoute point. Vous lui avez fait du mal, voyez-vous, ça saigne en dedans.
- Je lui demanderai pardon! je lui donnerai tout ce qu'elle voudra ! 421 si les sinsuants est bas
- Allons, allons, faut tout de même pas tant se désoler ; elle n'est pas loin, elle est chez les honnes

- Je vais y aller! sib sis ; once ab same
- Oui, mais M. le curé est venu, et m'est avis qu'il a trouvé que c'était ben comme ça, puisqu'on a tout de suite donné une chambre à mamzelle Marie.
 - Je vais chez M. le curé!

Mlle Chevert remonta, prit un chapeau, oublia de mettre son tour de cheveux et de cacher la verrue du coin de l'œil qui lui causait d'ordinaire tant de soucis, puis elle partit et s'en fut droit au presbytère. Armand venait d'en sortir depuis quelques

Le curé reçut Mlle Chevert assez froidement. Il avait de l'indulgence pour les vanités habituelles de la vieille fille, cela ne tirait pas à consequence; il y a tant de misères morales ici-bas que si on jugeait tout à la rigueur, le temps se passerait à prononcer des condamnations; mais, cette fois, la mesure des concessions permises lui semblait épuisée. Certes, il ne s'arrogeait d'autre autorité que celle qu'on voulait bien lui accorder; mais, puisqu'on recourait à lui, ses conseils devaient être pesés au poids du sanctuaire.

Il n'ent pas grand'peine à faire entendre raison au sujet de Marie; la pauvre demoiselle Chevert, vain-

cue par son propre chagrin, n'opposait aux paroles de blame que des gémissements. Le curé n'insista pas sur ce point; passant ensuite aux obligations que la charité impose, notamment à l'égard des proches, il remontra combien il cut été selon les règles ordinaires que le secours minime demandé par MM. Dusseaux fût venu de leur parente, riche et sans charge d'aucune sorte ; combien il était regrettable qu'une pauvre cuisinière eût, en cette occasion, donné une lecon de générosité à sa maîtresse.

Mlle Chevert se récria.

- Je vous demande pardon, mademoiselle, reprit le curé, le fait est parfaitement exact ; c'est votre cuisinière Victoire qui a pris votre place et donné toutes ses épargnes pour sauver deux hommes de bien, vos amis et vos parents; c'est elle qui a fait une action inscrite au livre de vie et digne de toute admiration, do santes ob , abross

Mlle Chevert ne répondit plus.

- Tenez, chère demoiselle, poursuivit le curé, je ne vous cacherai rien : c'est la vérité que vous demandez, n'est-ce pas? je vous la dirai sans déguisement. Au lieu de vous laisser toucher hier soir par les prières de votre nièce, vous lui avez fait je ne sais quels griefs imaginaires, vous lui avez reproParis du 30 :

« Une réunion des députés de la gauche a eu lieu hier chez M. Thiers. On y a discuté le programme de la conduite à tenir pendant la prochaine session parlementaire. Quant à la politique intérieure, on insisterait pour le complément des libertés promises par le décret du 24 novembre : émancipation de la presse, tolérance des réunions électorales, faculté d'association, etc. Relativement aux questions du dehors, on écarterait du débat les affaires du Mexique, mais on insisterait sur la question polonaise considérée comme ajournée et non point éteinte, ainsi que sur le conflit entre Rome et Turin qui serait envisagé au point de vue unitariste. Mais a cet égard, M. Thiers aurait déclaré faire scission avec ses collègues, annonçant qu'il parlerait dans la discussion de l'Adresse, en faveur de la Papauté temporelle. Cette résolution de l'honorable député aurait produit une vive sensation, et même une certaine irritation parmi ses collègues. On s'est séparé sans ajournement fixe. »

Nous empruntons les lignes suivantes à une correspondance du Phare de la Loire :

On m'assure que M. Guéroult, député de Paris et rédacteur en chef de l'Opinion nationale, a été reçu ces jours-ci en audience particulière par l'Empereur. J'ignore ce qui s'est passé dans cette entrevue; mais il ne faut pas être devin pour se douter que la politique a dù nécessairement faire les frais de la conversation.

M. Havin est atteint d'une fluxion de poitrine; on dit que son état est assez grave. Nous ne désirons pas la mort du pécheur, et nous souhaitons que M. Havin soit rendu le plus vite possible à la direction du Siècle.

Le duc de Gramont-Caderousse part ce soir pour l'Égypte, qui devient décidément une grande station d'hivernage pour nos malades. Jadis, c'était Nice; mais, par ce temps de chemins de fer et d'électricité, Nice est trop près; on va à Blidah, en Algérie, ou à Alexandrie. au Caire. Dans quelque temps, on poussera jusqu'à Calcutta, et un peu plus tard, la mode commandera d'aller à Saigon ou à

A propos de Nice, on m'assure que M. Chevreau s'est rendu dans cette ville avec la mission de rechercher s'il n'y aurait pas une villa convenable pour l'impératrice Eugénie.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Nouvelles Diverses.

Samedi, à deux heures, S. Exc. M. Mon a eu l'honneur de remettre à S. M. l'Empereur les lettres de créance qui l'accréditent auprès de la cour de France, en qualité d'ambassa-

Nous lisons ce qui suit dans le Bulletin de 1 deur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. la reine d'Espagne.

> MM. les barons de Lajus et Sibuet, officiers des cérémonies de l'Empereur, sont allés prendre le nouvel ambassadeur à l'hôtel du quai d'Orsay pour le conduire, dans les voitures de la cour, avec le cortége d'usage, à l'audience impériale; ils ont ensuite ramené Son Excellence à l'hôtel de l'ambassade, avec le même cérémonial.

> - Une compagnie de mines de houille s'occupe de faire des expériences pour s'assurer si l'on peut appliquer la lumière du magnésium à l'éclairage des galeries des mines. M. A.-G. Grant s'est assuré que certains alliages dans la composition desquels le magnésium entre pour une large part, étaient capables de produire une lumière presque aussi brillante que celle du magnésium pur, et de couleurs qui varient avec le métal entrant dans l'alliage : ainsi, une partie de zinc et deux parties de magnésium donnent un alliage qui brûle facilement, et qui communique à la flamme une teinte légèrement bleue; une partie de cuivre et trois de magnésium donnent une lumière verte; une partie de strontium et deux de magnésium donnent une lumière rouge. M. Grant a déjà réussi à faire brûler douze métaux différents en combinaison avec le magnésium, et dans certain cas il a pu reduire à un tiers ce que coûte aujourd'hui sa combustion Il annonce que sous peu le magnésium sera produit à aussi bon marché que le zinc, et qu'alors il sera employé généralement pour l'éclai-

> - Le soir du 23 septembre, la ville d'Alexandrie a été éclairée au gaz pour la première fois. Les travaux ont été dirigés par une compagnie française. L'allumeur est suivi le soir dans sa ronde par une foule d'Arabes stupéfaits, qui prétendent que l'éclat merveilleux produit à l'approche de sa torche doit être provoqué par la volonté d'un génie, ou « djinn.» Ce perfectionnement amène un grand changement dans les habitudes de la ville. Autrefois, un règlement municipal avait obligé tous les habitants qui sortaient la nuit à porter, comme ceux de Falaise, leur lanterne : l'éclairage au gaz abroge évidemment cette mesure.

> - D'après une liste qui vient d'être publiée, donnant l'époque de la naissance de tous les membres de la noblesse anglaise, le duc le plus âgé est le duc de Northumberland, 72 ans, tandis que le plus jeune est le duc de Norfolk,

> Le marquis le plus âgé est le marquis de Westmeath, 79 ans; le plus jeune, le marquis d'Ely, 15 ans. Le comte le plus âgé est le comte de Beverley, 86 ans; le plus jeune, le comte de Charleville, 12 ans.

> Le vicomte le plus âgé est le vicomte Cambermere, 91 ans; le plus jeune, le vicomte Downe, 20 ans. Le baron le plus âgé est lord

Brougham, 86 ans; le plus jeune, lord Rodney, 7 ans. Le baronnet le plus âgé est sir Thomas Staples, 89 ans; le plus jeune, sir Georges R. Sitwell, 4 ans. Le membre le plus âgé de la Chambre des communes est le général sir Hugh Arbuthnot, membre pour le Kincardineshire, 85 ans, et le plus jeune; l'honorable C. R. D. H. Tracy, membre pour le Montgomeryshire, 24 ans.

- Vendredi ont eu lieu les obsèques de M. Bouillet, inspecteur général de l'instruction publique, dont nous avons annoncé la mort. M. Danton, collègue du défunt, a prononcé un discours qui a vivement ému l'assistance nombreuse qui s'était rendue au cimetière.

Chronique Locale.

Le premier jour de l'an s'est passé dans notre ville avec son entrain habituel. Dès le matin, de brillantes fanfares retentissaient au loin et annonçaient l'ouverture de la nouvelle année. Les enfants sillonnaient également nos rues, courant offrir leurs vœux toujours sincères à cet âge; et ils étaient heureux au retour de cette première visite, leurs bras étaient chargés de cadeaux élégamment enveloppés de papier blanc, et ornés de rubans roses comme leurs joues. Plus tard, les visites officielles ont commencé et les rues n'en ont pas moins présenté un aspect gai et très-animé.

Nous empruntons au journal du Caire le compte rendu d'une visite du vice roi d'Egypte dans les diverses écoles militaires de cette capitale et entre autres à l'École de cavalerie d'Abbassieh. Nous rappellerons que cet établissement, créé à l'instar de l'École de Cavalerie de Saumur, est consié à notre compatriote M. Pollard. M. Pollard a organisé les cours sur ceux suivis à Saumur, et déjà il a obtenu les brillants résultats que constate le journal l'Egypte: meeiW louit

« Le Caire, le 13 décembre.

» S. A. le vice-roi s'est rendu jeudi dernier, dès huit heures du matin, à l'Abbassieh, pour y faire exécuter de grandes manœuvres par les troupes d'infanterie placées sous les ordres de S. Exc. Chahin-Pacha. Après avoir passé devant le front des troupes, le vice-roi est allé se poster au pied du kiosque des courses, et de là, pendant trois ou quatre heures, il a suivi avec un intérêt marqué les manœuvres, les exercices et la petite guerre dont on lui a offert le spectacle.

» S. A. a ensuite manifesté le désir de profiter de leur proximité pour visiter les Ecoles préparatoires et militaires. Malgré le caractère tout-à-fait imprévu de cette visite, son arrivée dans le périmètre des écoles a été saluée par une salve de vingt-et-un coups de canon tirée par les élèves de l'Ecole d'Artillerie.

» Après avoir rapidement parcouru les dortoirs, les réfectoires et les salles d'étude de l'Ecole préparatoire, dont elle a constaté avec plaisir la parfaite tenue, S. A. s'est rendue à l'Ecole Militaire, où elle a trouvé les trois Ecoles rangées en bataille sur son passage.

» L'Ecole d'Infanterie, sac au dos, tenait la droite. Le centre était occupé par une partie des élèves de l'Ecole de Cavalerie. Une batterie de campagne, servie par les élèves de l'Ecole d'Artillerie, formait l'aile gauche.

» Puis venaient plusieurs pelotons à cheval d'élèves cavaliers et quelques élèves d'artillerie, également montés. Le premier régiment d'artillerie était rangé en bataille en face des élèves des Ecoles.

 Le vice-roi a gracieusement témoigné aux deux commandants d'artillerie et de cavalerie, MM. Larmée et Pollard, de la mission militaire française en Egypte, tout le plaisir que lui faisait éprouver l'excellente tenue des élèves confiés à leurs soins. Il a donné l'ordre ensuite de saire exécuter devant lui quelques exercices équestres.

» Une division de l'Ecole de Cavalerie, commandée par les élèves eux-mêmes, a exécuté avec beaucoup d'ensemble devant S. A. plusieurs mouvements militaires et diverses figures de manége. Enfin ces mêmes élèves, unis à ceux de l'Ecole d'Artillerie, ont donné à S. A. le spectacle pittoresque et animé d'une sorte de steeple-chase dans lequel, avec un entrain qui n'excluait nullement la tenue et la précision la plus parfaite, ils ont franchi à l'envi des obstacles tels qu'un mur de 40 centimètres de hauteur, derrière lequel se trouvaient un fossé de 1 mêtre 50 centimètres de large, et une barrière fixe de 80 centimètres de

» Ces divers exercices ont été accomplis avec une agilité et une adresse vraiment remarquables par les élèves, dont l'émulation se trouvait encore surexcitée par la présence de leur auguste visiteur. Aucun accident n'a été à regretter, et S. A. a pu se retirer en donnant les marques les moins équivoques de sa satisfac.

On lit dans l'Intérét public, de Cholet :

Dimanche 25 de ce mois, vers quatre heures du matin, un violent incendie s'est déclaré au théâtre du Bosquet et a promptement gagné le bâtiment de la poste aux lettres.

Les autorités, prévenues immédiatement par la police, se sont rendues sur les lieux, et ont contribué, par leur présence, à assurer la bonne direction et la rapidité des secours. Malgré la promptitude avec laquelle sont accourus les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et la garnison, il a été impossible de préserver le théâtre, qui était construit en bois, et en quelques minutes la toiture, en sapin goudronné, s'écroula ou se dispersa dans l'air, en débris nombreux emportés par un vent

ché un entretien d'un quart d'heure avec un jeune homme qui vous ferait grand honneur s'il devenait votre neveu. Eh bien! savez-vous ce qui est arrivé? reduit au désespoir le malheureux jeune homme est allé à Blois et s'est engagé comme soldat pour parfaire la somme voulue.

- Ah ! il s'est fait soldat! ce n'est guère convenable! observa Mlle Chevert obéissant à son na-
- Comment, pas convenable! il n'était pas convenable qu'un enfant se dévouât pour son père, rachetât au prix de son sang la paix, la sécurité, l'honneur des vieux jours de celui dont il a reçu la vie !....
- « Mademoiselle, je n'ai plus rien à vous dire..... je ne saurais conseiller à Marie de retourner dans une maison où elle entendra mettre au-dessus des devoirs les plus sacrés, de vaines convenances qui ne sont au fond que des prétextes d'égoïsme. »

Mlle Chevert fondit en larmes.

- Marie! Marie! rendez-moi Marie!
- En vérité, mademoiselle, reprit le curé en tempérant la sévérité de son accent, je voudrais vous la rendre; mais d'abord cela ne depend pas de moi, Mile Marie Soyer est libre de ses actions ; ensuite ,

si elle me consulte, il faut que pour l'engager à retourner près de vous, j'aie d'autres raisons à saire valoir que le soin de sa fortune.

- Rendez-la-moi, monsieur le curé, je ferai ce que vous voudrez..... que voulez-vous que je fasse?
- Mon Dieu, mademoiselle, je joue ici un rôle qui demande beaucoup de prudence et de réserve, je n'ai ni le droit de disposer de votre nièce, ni celui de vous dicter mes volontés. Vis-à-vis de Mlle Marie je ne puis que donner des conseils suivant ma conscience, et vis-à-vis de vous, que dire simplement ce que je ferais à votre place : l'entendez-vous ainsi?
- Oui, monsieur le curé.... je mourrai de douleur si je ne puis ravoir mon enfant.
- Eh bien, moi, ne consultant que mon cœur, j'irais de ce pas chez le notaire, je regagnerais Marie en me remettant à la hauteur où s'est placée une pauvre servante, je n'aurais ensuite ni à prier, ni à solliciter, Marie me reviendrait comme l'eau revient à son niveau naturel. Vous vous êtes montrée dure, montrez-vous généreuse, la pauvre enfant n'hésitera pas, les âmes s'unissent bien plus par les affinités morales que par les intérêts. Et pourtant j'ai nommé le notaire, mais je n'entends pas que vous fassiez

quelque chose pour Marie; là-dessus je ne doute nullement de vos intentions, et ce n'est point ce qu'elle demande ; j'entends que vous veniez sérieusement au secours de votre respectable parent M. Dusseaux; il doit cinquante mille francs à M. Fouchard père, il est hors d'état de s'acquitter sans sacrifier sa position; payez M. Fouchard, et allez ensuite chercher Marie, je réponds d'elle.

- Je vais courir chez M. Dusseaux.
- Gardez-vous-en bien, il refuserait peut-être. Ménagez sa fierté. Allez chez le notaire, retirez l'obligation des mains de M. Fouchard, et attendez à demain pour apprendre à M. Dusseaux ce que vous avez fait. En publiant nos bonnes actions avec trop d'empressement, nous humilions les gens, et nous diminuons du même coup leur reconnaissance et

Mlle Chevert n'était pas avare; d'ailleurs, en ce moment, on l'eut fait passer par le chas d'une aiguille : elle suivit de point en point le conseil du caré.

Qui ouvrit de grands yeux en entendant Mile Chevert manifester la volonté de rembourser le bonhomme Fouchard des cinquante mille francs à lui dus par M. Dusseaux, ce fut à coup sûr maître Bourdin. « Aie ! aie | pensa-t-il, les affaires du jeune Achille vont

mal, très-mal cette fois. Je vais donc perdre deux mille francs d'honoraires..... diable ! » Il essaya de faire un petit effort en faveur de ses gros clients; mais Mlle Chevert, battue par Marie, battue par Victoire, battue par M. le curé, cherchait une revanche, toute sa colère tomba sur le père Fouchard.

- C'est un libertin! s'écria-t-elle.
- Un vieux libertin, tout au moins, dit le notaire en souriant.
- Un libertin, vous dis-je, monsieur; il se conduit horriblement mal avec M. Dusseaux, un voisin, un ami, un homme de bien qu'il rencontrait chez moi tous les huit jours.
- Hé! he! par le fait, le bonhomme est un peu raide en affaires. I management per masselly alles
- Ne me parlez plus de ce paysan brutal. Il sera payé aujourd'hui même. Dressez l'acte, monsieur Bourdin; ensuite.... je suis bien sa servante!
- Oh! soyez sans inquiétude, mademoiselle, l'affaire ne sera pas longue, le bonhomme a toujours la main creuse quand il s'agit de recevoir de l'argent ; surtout si, comme vous me l'avez dit, je dois lui payer le capital et les intérêts de six mois.
- Payez, payez, monsieur Bourdin, et apportezmoi la quittance d'ici à une heure, ad me fampat que

aigre et violent qui soufflait N.-E. et qui répandait une pluie de seu sur le quartier.

On dut alors diriger tout le travai sur le bâtiment de la poste, où le terrible élement avait pénétré, et préserver les vastes magasins de fourrages de l'Hôtel de France. Les sapeurspompiers, sous le commandement de M. Daviau, leur lieutenant, se multiplièrent et firent des prodiges; puis on organisa un sauvetage pour préserver les dépêches, le mobilier du directeur et ses bureaux, ce qui s'effectua promptement, grâce au dévouement de quelques citoyens et de plusieurs militaires de la garnison. Il est fâcheux que, dans cette confuion, on ait eu à regretter la soustraction l'une somme de 405 fr., qui était placée dans un tiroir du bureau de la poste, et que, jusqu'à présent, l'auteur de ce vol ait échappé aux recherches de la justice.

Nous devons signaler le louable empressement des citoyens, parmi lesquels se tronvait in ecclésiastique, accourns pour former la chaîue, malgré un froid de 7 degrés.

Tout le monde a largement fait son devoir, et l'on a remarqué que M. le Maire, qui s'était trouvé partout où il y avait eu à organiser, durant l'incendie, s'était retiré un des der-

La perte totale est évaluée à 17,750 fr., dans aquelle le théâtre figure pour 5,800 fr.

Nous n'avons à enregistrer aucun accident. On ignore la cause de ce sinistre, qui a laissé une troupe intéressante d'artistes dans une fâcheuse position; mais, heureusement pour elle, l'administration municipale a consenti à lui prêter la halle aux marchands, où elle va donner des représentations qui, avec le produit de la souscription que l'on fait en sa faveur, lui permettront d'attendre un meilleur

L'Union bretonne raconte en ces termes, un nouvelincendie qui vient d'avoir lieu à Nantes :

« Les cris au feu! les chantiers de construction de MM. Gouin et Guibert brûlent! se sont répandus en ville, mardi, vers dix heures et demie du soir, avec la rapidité de l'é-

« Ces rumeurs alarmantes rencontraient beaucoup d'incrédules; on croyait, soit à une mystification, soit à quelque confusion avec l'incendie qui avait éclaté la veille sur le quai Duquesne. Elles n'étaient malheureusement que trop fondées. Un incendie qui pouvait prendre d'effroyables proportions venait de se déclarer Prairie-au-Duc, non pas, grâce à Dieu, dans aucun des bâtiments occupés par les vastes chantiers de MM. Gouin et Guibert, mais à l'étage supérieur de la maison sise tout à côté, et qu'habite M. Guibert. On suppose que le feu a pris naissance dans le tuyau d'un des poêles employés au chaussage de cette habitation, tuyau dont le métal avait éprouvé une longue usure.

incendié était formé de carreaux en brique, qui ont opposé un obstacle puissant à l'action des flammes. Par bonheur aussi, Mme Guibert qui, dans ce triste moment, se trouvait seule dans la maison et à l'abri de tout danger immédiat, puisqu'elle avait passé la soirée soit au rez-de-chaussée, soit au premier élage, aperçut les premières lueurs de l'incendie et donna aussitôt le signal d'alarme.

» Quelques instants après, les trois pompes de l'établissement fonctionnaient de manière à contenir les progrès des flammes et à donner aux pompes des chantiers et des usines du voisinage le temps d'arriver à leur aide. Un service actif et puissant fut en effet bientôt organisé, l'eau tomba en abondance de vingt côtés à la fois sur la toiture de la maison embrasee.

Le feu cependant s'était développé avec une intensité menacante. De hautes gerbes de flammes rougeâtres et d'épaisses fumées, au milieu desquelles couraient des globes incandescents, s'élançaient par vingt ouvertures du foyer de l'incendie. D'immenses malheurs étaient à redouter. La scierie mécanique, qui contient une énorme quantité de matières éminemment combustibles, n'était séparée de la maison atteinte par le feu que par une distance de quelques pas.

En présence d'un si grand danger, tout le monde a redoublé de zèle, d'efforts, de constance, de dévouement, tant et si bien que la part du mal a été faite plus petite qu'on ne pouvait l'espérer. A quatre heures du matin, on s'était complétement rendu maître du sinistre. D'après les premières informations qui nous parviennent et dont la source est sûre, la perte totale ne dépasse pas trente mille francs, le mobilier entrant pour la moitié dans cette somme.

M. le préset du département des Côtes-du-Nord vient de prendre un arrêté aux termes duquel une exposition artistique, industrielle et horticole aura lieu à Saint-Brieuc en 1865, à l'occasion du concours régional agricole, Elle s'ouvrira le 1" mai et durera quinze

Sont appelés à concourir tous les artistes, industriels et horticulteurs des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Vendée et de Maine-et-Loire, départements qui composent la région agricole déterminée par S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les personnes qui désireront exposer devront faire connaître, avant le 15 mars 1865 (délai de rigueur), leurs intentions au préfet des Côtes du Nord, soit directement, soit par l'intermédiaire du préfet de leur départe-

Les divers envois seront reçus aux lieux qui

seront indiqués à la préfecture des Côtes-du-» Par bonheur, le parquet de l'appartement Nord, et devront être parvenus du 1er au 15 avril au plus tard, sauf pour les fleurs, qui pourront être reçues jusqu'à l'avant-veille du concours. Ils seront inscrits, à leur date de réception, sur un registre spécial. Un jury, composé d'hommes spéciaux de

tous les départements conviés à concourir, sera chargé d'apprécier les objets exposés.

Des récompenses, consistant en médailles d'or, d'argent et de bronze, et en mentions honorables, seront décernées aux exposants qui en auront été jugés dignes, et aussi, s'il y a lieu, à leurs coopérateurs, contre-maîtres et ouvriers.

A BE A TOTAL BE -

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation 3 au 30 décembre.

fail	NOMS	BOEUFS.			VA	CH	ES.	V	EAU	IX.	MOUTONS			
N. BORDRE	des BOUCHERS et CHARGUTIERS.	1re qual.	2" qual.	maigres et médiocres.	1re quale	ze qual.	maigres et médiocres.	1re qual.	2° qual.	margres et médiocres.	Ire qual.	2° qual.	et mediocres.	
	BOUCHERS.	11			-	0 18	111	H	14	11.1				
100	MM.				-1		tiern	-	1	55.00		.04	100 11	
1	Remare.	,,	1)	39	9	1	10	6	25	10	n	54	30	
2	Morisseau.	5	77	n	3	3))	14	24	Sin	2	52	10	
3	Touchet (4).	B	2))))	5	10	6	18	D	1	42	. 30	
4	Poisson (2).	10	4))	1	13		115	31	10	11	77	D	
5	Groleau (3)	100	30	30	10	1777	1000	0	11	n	n	22	33	
6	Lanier.	0	10	1000	1 30	3	n	1.1	14))	D	25	30	
7	Corbineau.	15	9	33	0	8		8	34))	110	67	10	
8	Séchet.	10	(10)	1))	30	1))	1	27	n	10	43	10	
9	Prouteau.	0	1	- 33	n	5	- 33	1 3	11	- 22	5		- 10	
10	Chalot.	1.0	1)))	1 >>	4))	7	8))	>>	21	13	
11	Pallu (3).	1 ,	1))	1 00	6	D	2	19)))	2	38	1)	
	1 1 2	1		1 9	1	100	TIN.		I	10	1 1	18	8 .	
		-	1	19				1	1				-	
	CHARCUTIERS	The same									P	PORCS.		
	UNANDOTTENS		12.	100	10						1	2		
1			1	1	1	1		1	1	1	1,	2	1	
0 8	MM.	do	,	, ,	1.	,	100	1	, ,) n	10	112	10	
1		1	9	59 Ce. 120	1	3	1.	2000	100	1 3	100	6	100	
1 2		1	SI S		1,	1				1	110	1	1000	
		,	21 3		1	100	0 0		100	1		1077	E	
1			-			14 42	0 0		1	300			3 CT 1 CT 10	
0		1	34.87	Carrie	1	1700	0 10	(3) (4)	100	0 0	8			
	Sanson.	1	1	1000	18.		y o	-	34.86	0 0	- B 11			
		1	S				0 0			0 1		94. 8	200	
1	Moreau.						0 0	- 11		0 0			3 10	
(CON	Cornilleau.	- 6)	14 500	18.	1	0 0	- 8	804	0 0	100	NL 8	3 1)	
11	Marais.		0 1	1 (25.7)	0.0	4	0 2	- 0	201)) ×	1773		5 10	
1	Raineau.	-	31116	0 12	88))	0.86	01		- B3E			
1	z Raineau.	1		"	1							1	1 8	

(1) Une vache et deux moutons refusés pour défaut de qualité.

(2) Deux vaches refusées pour défaut de qualité.

(3) Un mouton refusé pour défaut de qualité. Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Godet.

Dernières Nouvelles.

A l'occasion du jour de l'an, S. Exc. le nonce, au nom du corps diplomatique, a adressé à l'Empereur les paroles suivantes :

» Le jour de l'an réunit de nouveau auprès de Votre Majesté le Corps diplomatique, qui, en ce jour solennel, vous présente par mon organe son hommage respectueux.

Nous sommes heureux, Sire, toutes les fois qu'ils nous est donné d'exprimer nos vœux pour la prospérité et le véritable bonheur de Votre Majesté, de son Auguste Famille et de la France, »

L'Empereur a répondu :

Les félicitations du corps diplomatique, dont vous voulez bien être l'organe, me tou-» chent vivement. Je fais des vœux pour que » la concorde continue à régner parmi nous. » Votre présence autour de moi en est le sûr » garant. Soyez convaincus que je ferai tous » mes efforts pour que mes relations avec les » puissances étrangères soient toujours ani-» mées par le respect du droit, l'amour de la » paix et de la justice. »

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, vient d'adresser la circulaire suivante à NN. SS. les archevêques et évêques de France :

« Paris, le 1er janvier 1865.

» Monseigneur,

» Le conseil d'Etat est saisi de l'examen d'un projet de décret tendant à autoriser la publication, dans l'Empire, de la partie de

l'encyclique du 8 décembre dernier, qui accorde un jubilé pour 1865, et promulgue de nouveau la lettre apostolique du 20 novembre 1846, précédemment publiée en vertu de l'ordonnance du 31 décembre suivant :

» Quant à la première partie de l'encyclique et au document qui y est annexé sous le titre de « Syllabus complectens præcipuos nostræ ætatis errores, etc., » Votre Grandeur comprendra que la réception et la publication de ces actes qui contiennent des propositions contraires aux principes sur lesquels repose la Constitution de l'Empire ne sauraient être autorisées. Ils ne peuvent donc être imprimés dans les instructions que vous croiriez devoir adresser aux fidèles pour le Jubilé ou à toute autre occasion.

· Vous jugerez sans doute convenable, monseigneur, de transmettre au clergé de votre diocèse les recommandations nécessaires pour qu'il s'abstienne, en cette circonstance, de tout discours qui prêterait à des interprétations regrettables.

» Agréez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

· Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes , mum ob aminosi J. Baroche.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'Illustration du 31 décembre.

Revue politique de la semaine. - L'inventaire de l'année 1864. — A propos des étrennes - Combat de Majoma. - Combat de Simonosaki, au Japon. - Causerie dramatique. -Les Lilas blancs (nouvelle) suite. - Les stations d'hiver : la ville d'Hyères. - Questions politiques et littéraires. - Établissement thermal de Vichy. - Cheveux blancs et noirs. chanson, paroles et musique de M. G. Nadaud. - Je dine en ville. - Gabriel Ferry.

Gravures: Réception des troupes françaises dans Durango. - Bataille de Majoma (21 septembre 1864); - Plan; - Enlèvement du Cerro de Majoma. - Combat de Simonosaki, au Japon (3 gravures). - Etablissement thermal de Vichy. - Cheveux blancs et noirs, paroles et musique de M. G. Nadaud. - Le mois de décembre. - Échecs. - Rébus.

ANAVISSATUA

La famille de M. POISSON, marchand boucher, décédé, a l'honneur de prévenir la clientèle du fonds qu'exploitait le défunt, que la vente continuera comme par le passé.

Mme BAUDIN (Mle ALLAIS), DENTISTE A SAUMUR,

Place de l'Hôtel-de-Ville, 10,

Fait toutes les opérations de la bouche, ainsi que le mécanisme et la pose de mâchoires, dentiers, dents artificielles. (524)

Marché de Saumur du 31 Décembre.

Froment (l'hectol.) 15 21 Huile de lin. 1. 48 — 2° qualité, — 14 62 Paille hors barrière 44 25 Seigle. 9 25 Foin. id. 93 38 Orge 9 — Luzerne (les 750 k) 91 65 Avoine anc. (entrée) 8 90 Graine de trêfle . 120 — Fèves. 12 50 — de luzerne 110 — Pois blancs. 22 — de colza. 28 50 — rouges. 22 — de lin. 27 — Cire jaune (50 kil). 225 — Amandes en coques (l'hectolitre). — de chenevis . 50 — cassées (50 k). — COURS DES VINS (1). **COURS DES VINS (1).** **COURS DES VINS (2).** **Coteaux de Saumur 1864. 1° qualité 150 à 180 de 180 Ordin., envir. de Saumur . 1° id. 50 à 20 de 180 de 18
Ordin., envir. de Saumur 1° id. 50 à p Id. 1864, 2° Id. 45 à b Saint-Léger et environs 1° id. 45 à b Id. 1864, 2° id. 40 à b Le Puy-ND. et environs 1° id. 42 à b
Id. 1864, 2° id. 40 à »
Le Puy-ND. et environs 1 d. 42 à »
Id. 1864, 2° id. 38 h w
ROUGES (2). Souzay et environs 1864 90 à 120 Champigny , 1864
Souzav et environs 1864 90 à 196
Champigny, 1864 1" qualité 220 à »
Id 2º id. 150 à »
Varrains, 1864 80 à 190
Varrains, 1864 80 à 100 Bourgueil, 1864 1 qualité 120 à .
Id , persona % man add. 100 h
Restigny 1864
Restigny 1864
Id
(1) Prix du commerce. — (2) 2 hoct. 30 lit. — (3) 2 heet. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant,

Le notaire s'inclina, reconduisit Mlle Chevert, et manda immédiatement le père Fouchard : « pour affaire d'importance. »

Le bonhomme était chez sui, l'oreille tendue, l'œil brillant; il ne fût pas sorti ce jour-là pour tout au monde, il attendait son débiteur à l'échéance comme un chat guette une souris. « Bon! dit-il en recevant le message du notaire, voilà M. Dusseaux qui met les pouces. C'est le lot de forêt qui va me rentrer.... et pour cinquante mille francs, s'il vous platt; M. Dusseaux l'a payé soixante-trois mille francs, mais il ne peut pas le ceder à un autre, tant que je ne suis pas remboursé : donc treize mille francs de boni pour moi, et sans bourse délier. » - Il fit claquer sa langue. - « Urbain, mon ami, tu l'auras pour soixante-trois mille francs, pas un liard de moins. Ah! ils disent que je suis un ignorant. Quais! quand ils sauront faire leur petite boule comme j'ai fait la mienne, je leur permettrai de causer.

Tout en se tenant à lui-même ces avantageux discours, il rencontra à dix pas de la maison du notaire, le facteur rural qui, dans l'après-midi, devait passer à Cormeray, puis à Contres.

- Dites done, Belin, lui dit-il, voulez-vous me - Volontiers, monsieur Fouchard.

- Ce serait de dire à mon fils et à mon petit-fils que je désirerais les voir ce soir.

-- La commission est faite, monsienr Fouchard, c'est comme si vous y alliez vous-même.

- Tenez, Belin, vous boirez un coup à ma santé. Il mit deux sous dans la main du facteur qui, songeant probablement que le vieux richard ne voulait point qu'il s'enivrat, si tendre fat-il au vin, empocha la pièce sans rien dire, et prit la route de Cor meray tandis que le pere Fouchard entrait chez le

Maître Bourdin écrivait : il fit un signe de tête au bonhomme, des yeux loi montra une chaise, et continua à écrire.

- Je suis à vous dans un instant, dit-il, j'ai fini. Au bout de deux ou trois minutes, il posa la

- Eh bien, mon vieux compère, reprit-il en se renversant sur son fauteuil, quelle diable de sottise avons nous donc faite?

- Hein? une sottise? je n'en fais point, dit le bonhomme en ricanant.

Marin DE LIVONNIÈRE. La suite au prochain numéro) 2001 12 18

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à ob notted à Saumur.

VIDITIDE

Aux enchères et en détail,

D'UN

BEAUVIGNOBLE

A CHAMPIGNY,

Commune de Souzay.

Le dimanche 8 janvier 1865. midi, il sera procédé, par le minis-tère de Me Laumonier, notaire, à l'ancienne propriété de M. Chapuis. située à Champigny, à l'adjudication par lots de cette propriété qui comprend:

Environ 9 hectares 86 ares de bonnes vignes et terres d'une exploitation facile.

Le grand clos, renfermé de murs, el longeant la route, est divisé en vingt-six lots de 22 ares chacun.

Pour plus de détails, voir les placards affiches.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, soit à MM. MAURICEAU. huissier à Turquant, et Plé, commissaire-priseur à Saumur, soit à M. Laumonier, notaire.

Etude de M. BOUIIIER, notaire à Chantonnay

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M. Bouhier, notaire à Chanton.

3,330

PIEDS DARBRES

ESSENCE CHÊNE

A prendre dans la

FUTAIE DU MAIL

Située près le château de la Pelissonnière, commune du Boupère, canton de Pouzauges.

Ces arbres sont divisés en neuf lots de la manière suivante :

Premier lot	546	
Deuxième lot	74	
Troisième lot	84	
Quatrième lot		
Cinquième lot	475	
Sixième lot	1,368	
Septième lot	814	
Huitième lot	466	
Huitième lot Neuvième lot	140	
TOTAL ÉGAL	3,330	The second

La vente aura lieu de gré à gré, et chaque acquéreur sera libre de traiter pour la totalité ou pour tel nombre de lots qui lui conviendra.

A proximité de plusieurs grandes routes, les bois à vendre sont d'une exploitation extrêmement facile.

S'adresser, pour traiter, audit M. Bouhier; pour voir les bois et pour obtenir tous renseignements. au sieur Rousseau, garde particulier au château de la Pelissonnière.

A CEDER

Un établissement de LOUAGE DE CHEVAUX ET DE VOITURES.

S'adresser à M. GIRAUD, rue d'Orleans, Saumur.

AR ILOUTINE

PRÉSENTEMENT, UNE

PORTION DE MAISON

S'adresser à M. BARRABANT, Grande. Rue-Saint-Nicolas, nº 31.

T AN INCOME.

Avec ou sans caves.

Pour entrer en jouissance de suite, GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,

Anciennement occupée par M. Victor Morin, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

S A VENDRE

TROIS CHIENS courants et UNE CHIENNE, parfaitement dressés pour la chasse du lièvre, du chevreuil et du renard : âge, de 3 à 4

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

PORTION DE MAISON

AVEC BOUTIQUE

Rue Saint-Nicolas, nº 72. S'adresser, à M. VAILLOT, même

PRESENTEMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.

S'adresser à Mme Raguideau.

A V T Silned lefts

Une maison de Commerce demande un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

De J. ALEXANDRE, Birmingham (Angleterre).

Cette plume, doublement cémentée, est la seule inoxydable, avec la plus mauvaise encre.

Seul dépositaire à Saumur : GRASSET, libraire, rue S'-Jean, ancienne maison GAULTIER BRIERE.

DETAIL.

M. CHINAT, fumiste à St-Mathurin,

prévient qu'il se charge d'empêcher de fumer toutes les cheminées, même les plus rebelles, qui ont cet insupportable défaut.

Il se charge aussi de la construction des fourneaux en tous genres.

M. Chinat garantit ses travaux,

Il se transportera chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et le faire appeler; elles auront lieu d'en être satisfaites.

Son Budget

Par le Dr BINEAU,

Membre du Conseil municipal,

PRIX: 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES À TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE EDITION

Seize volumes, grand in 8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnés,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

PRIME D'ENCOURAGEMENT.

Tout souscripteur au Dictionnaire de la Conversation, avant le 31 décembre 1864, recevra CILATIS le Dictionnaire de l'Académie, 2 vol. grand in-40, dont le prix est de 36 francs.

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Memoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I . — Origines réodales. — Etablissement de la féodalité; —
Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire;

— Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — Domination du régime réodal. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; - Bail féodal; - Gardes noble et roturière; - Successions, etc. LIVRE III. - Réaction des legistes contre le régime réodal. - Eta-

blissement de la monarchie absolue ; - Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. - Prix: 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. Paul GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

JOURNAL LITTERAIRE

Paris, 3 fr. ILLUSTRE DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr. Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine. Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccone, etc., etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les Mémoires d'un Ange et les Proscrits de Sicile, par Gouzales; Ne touchez pas à la Reine, par Michel Masson; les Orphelins de la Saint-Barthélemy, par Ponson du Terrail; un Baiser mortel, par Eugène Berthoud; la Ferme de l'Oseraie et les Oiseaux Sucrés, par Elie Berthet; l'Homme aux cinq Louis d'or, par Louis Ulbach; le Vicomte de Béziers et le Comte de Toulouse; par Frédéric Sonlié; le Mendiant noir, par Paul Féval; les Nuits du Père-Lachaise, par Léon Gozlan; Esclave et bon Seigneur, par Adrien Paul; l'Assassinat de la rue Maubuée, par Pierre Zaccone, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. - Prix de chaque volume : 3 fr. - Par la poste : 4 fr. Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du Roman.

RENTES ET ACTIONS	BOU	RSR 1	ov 3	1 DÉ	СЕМВ	BOURSE DU 2 JANVIER.						
au comptant. Hal at	Dernier cours.		Hausse.		Baisse.		Dericou		На	usse.	Baisse.	
3 pour cent 1862	66	30	n	50) N	en el	9306	90	821	9.8	ual e	
4 1/2 pour cent 1852	93	75	b	n	0	25	93	90)) n	60 15	B	
Obligations du Trésor	147	50	2	50	23	n	line n	0	, n		3)	
Banque de France	3450))	100))	10	n	3450))	b	D	. 10	
Crédit Foncier (estamp.)	1265	1))	1 10))	10	n	1267	50	2	D	"	
Crédit Foncier colonial	610))	0))	D	D	605	00	20	50))	
Crédit Agricole	760))	D	D	10	0	770	n	15		5	
Crédit industriel.	740	0	10	9/10	n	0	745	n		.0)))	-
Crédit Mobilier	955))	2	50	13))	990	"	35	D D	16 D (15)	
Comptoir d'esc. de Paris	977	50	19))	10	n	985	"	30	50	B al	
Orléans estampille	870	10	1 »	n	2	50	876	25	6	25	0	
Orléans, nouveau	797	5.0	0))	10	0	800	0	2	50		
Nord (actions anciennes)	1010))	7	50))	a	1007	50))))		5
Estrate x suov la amusco	505	n	0 15	, n	0)	3,	507	50	2	50))	
Paris-Lyon - Méditerranée.	890	D.			2	50	902	50	12	50	D	
Lyon nouveau	0	1)	1)	n	n	n	1)	00	1 0))	"	1
Midi	588	75	n	1))	3	75	591	25	03	75	9)	
Ouest up. me nelds der Til	521	25		0	1)	0	520	. 0	9	D	- 32	2
C'e Parisienne du Gaz	1740))	10))))	»	1757	50	17	50))	9 9
Canal de Suez	428	75	1	25	10	10	427	50	33	n		2 !
Fransatlantiques	540	n i	2	50	20	. 10	542	50	2	50		
Emprunt italien 5 0/0	66	40	n	n		10	66	80	D	40)) THE	
Autrichiens	445	n	3	75	D	10	442	50	a	b		5(
Sud-Autrich Lombards.	513	75	11	25	b	0	515	0	10	25	Colle	
Victor-Emmanuel	318	75	1))	n		0	320))	1	25		7
Russes	. D	D	10	8	3)	D	»	n	20	B	D C	10
Romains	275	0	2	50	10	n	275	10	900		3000000	E
Crédit Mebilier Espagnol.	590	1 10	2)	1100))	10	598	75	8	75	STE	10
aragosse	450	13))))	Ю	n	450	9	9	3)	W	30
éville-Xérès-Séville	290	n	10	0	3	75	292	50	2	50	N 15	12
ortugais	292	50	10	n	p (1)	10	t mari	-	4	30	"	13

Nord.	312	50	1 »	. D.]))	n 1	305	n l	10	w 1	71. U.S.	30
Olicans	293	7.3	33	30	13	W	226	O'E			OF A	
Paris-Lyon - Mediterranée. I	292	50	10	D	n	15	987	50	Twitte	nran l	1.4	"
Officer of the state of the state of	290	1)	1)	10	. 10	n	985	00	"	"	10	33
Willia	292	50	1))	10	10	10	985			20	D	30
Est	287	50))	10))	10	287))	"	10	n

Saumur, P. GODET, imprimeur.